

“Pourquoi nous punit-on parce qu'on est pauvres ?”

► Trop souvent, on place des enfants uniquement en raison de la pauvreté de leur famille.

► “Une réponse inacceptable à la réalité de la misère.”

Implacable, le jugement est tombé la semaine dernière : les sept frères et sœurs de la famille X doivent être retirés à leurs parents et placés. Au Service de protection judiciaire (SPJ) de Montignies-sur-Sambre, on ne s'y est pas arrêté. “*Quand on gratte un peu, la principale raison invoquée dans le jugement pour retirer les enfants, c'est le logement, exigu et insalubre. On a rencontré la famille et renvoyé le jugement pour révision*”, indique la déléguée du SPJ. Une décision courageuse, qui ne va pas forcément plaire au juge de la jeunesse. Mais il y a d'autres pistes à tenter, en maintenant les gamins dans leur lieu de vie, poursuit la déléguée.

“*Pour un enfant qui subit le placement, la première question, c'est : qu'est-ce que j'ai fait ? Puis : qu'est-ce que mes parents ont fait ? Quand j'avais 9 ans, je me la suis posée : pourquoi suis-je puni à cause de la situation de mes parents ? Quarante ans*

plus tard, je me la pose toujours”, témoigne Didier, du Mouvement LST (Luttes Solidarités Travail).

Depuis dix ans, un groupe baptisé “Agora”, né dans le sillage du premier Rapport général sur la pauvreté, organise un dialogue permanent entre des familles qui vivent la grande pauvreté, des professionnels de l'aide à la jeunesse et le service de lutte contre la pauvreté du Centre pour l'égalité des chances. Dans la perspective de la Journée mondiale du refus de la misère du 17 octobre, la nouvelle ministre de l'Aide à la jeunesse, Evelyne Huytebroeck (Ecolo), avait rassemblé des membres du groupe Agora pour faire le point.

“*La plupart d'entre nous avons connu la misère et parfois le placement pour nous, nos enfants et nos proches*”, indique Nathalie, d'ATD Quart monde, au nom des associations.

Parce que, dans la société actuelle, pauvreté rime encore trop souvent avec danger. “*Aujourd'hui, chacun reconnaît que certaines mesures de placement sont prises en raison de la pauvreté vécue par la famille, notamment les conditions de logement. C'est une réponse inacceptable à la réalité de la misère*”, poursuit Nathalie. D'où la peur des parents enfoncés dans la précarité de frapper à la porte d'un service d'aide à la jeunesse. “*On vit*

le paradoxe du frigo”, illustre Didier. “*Pour le CPAS, il doit être vide. Pour le service d'aide à la jeunesse, il doit être plein.*”

Si le décret de l'Aide à la jeunesse du 4 mars 1991 insiste sur la nécessité de rétablir une égalité des chances en faveur des enfants, des jeunes et des familles, en partenariat avec eux, c'est encore loin d'être le cas dans la pratique quotidienne. “*Il faut toujours se battre pour faire valoir son point de vue. Pire encore : dans des situations de grande pauvreté, les parents sont souvent désignés comme responsables de la situation problématique et, finalement, jugés coupables de la pauvreté dont ils sont victimes*”, continue Nathalie.

Il existe évidemment des cas où des enfants, victimes de faits intolérables, doivent être protégés et retirés du milieu familial, insiste le groupe Agora. “*Mais des situations de non-droit peuvent provoquer des débordements.*”

Face à la précarisation, de nouveaux services se sont créés mais certains se situent dans une logique sécuritaire ou de contrôle social, observe encore le groupe Agora. “*Trop rares sont ceux qui agissent concrètement pour répondre aux problèmes rencontrés par les familles en grande difficulté sur le plan matériel.*”

Les familles et les professionnels de l'aide à la jeunesse réunis au sein d'Agora viennent de rédiger ensemble

un “Appel pour une politique qui libère”.

Les politiques sont de plus en plus soucieux de répondre à une opinion publique préoccupée par des questions de sécurité et une société de “tolérance zéro”, exposent-ils. “*Le travail d'éducation, de responsabilisation et d'émancipation des parents et des professionnels, qu'il se situe au sein de la famille, de l'école ou de la société, est alors compromis parce qu'il suppose une inévitable et nécessaire prise de risque*”, lit-on dans le texte de l'appel⁽¹⁾.

Les responsables politiques, à chaque niveau de pouvoir, doivent donc tout mettre en œuvre pour que les conditions de vie des familles changent et que les droits fondamentaux soient effectivement respectés, conclut le groupe Agora. “*Ils doivent garantir les moyens pour que les professionnels puissent prendre des risques et s'engager, après un vrai dialogue avec les personnes concernées.*”

Histoire de mettre en place “une stratégie qui libère”, c'est-à-dire qui considère l'intérêt de la famille à long terme, en lui permettant de se reconstruire pour bâtir un meilleur avenir.

Annick Hovine

→ (1) A lire sur le site www.lalibre.be

Repères

Pour prendre dates

Le 17 octobre 1987 à Paris, au Trocadéro, 100 000 personnes se rassemblaient à l'appel du Père Joseph Wresinski, fondateur d'ATD Quart Monde. Elles inauguraient une dalle pour honorer les victimes de la faim, de la violence, de l'ignorance, et pour signifier leur refus de la misère. Depuis lors, avec le soutien officiel des Nations unies dès 1992, chaque 17 octobre se veut Journée mondiale pour l'élimination de la pauvreté. A suivre, plus que jamais. 2010 a d'ailleurs été proclamée “Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale”. Elle culminera le 17 octobre, bien sûr, à Bruxelles. Même si le 17 octobre, c'est tous les jours... **P.P.**